



Académie de Grenoble

COLLEGE MARCELLE RIVIER

41, rue des Faures

26760 BEAUMONT LES VALENCE

Tél. 04.75.55.34.53

**MARCHE à PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)
en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics**

Beaumont le 07 juin 2019

REGLEMENT de CONSULTATION :

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Dénomination : **Collège Marcelle RIVIER** (Etab. Public Local d'Enseignement)

Adresse : 41, rue des Faures - 26760 BEAUMONT LES VALENCE

Téléphone : 04.75.55.34.53

Adresse mail : ce.0261528v@ac-grenoble.fr

Personne responsable du marché : Mme ROCHELLE Corinne, Principale

Personne responsable du suivi de l'exécution du marché : Mme PERRIN, Gestionnaire

Comptable assignataire des paiements : M. l'agent comptable du Collège Marcelle RIVIER

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : MERCREDI 26 JUIN 2019 à 18H30

OBJET DU MARCHÉ :

Le présent marché est un marché à procédure adaptée, lancé en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics, dont l'objet est de faire assurer par le titulaire, les prestations de transport à destination de l'Allemagne pour un groupe d'élèves mineurs, accompagnés par des enseignants du Collège Marcelle RIVIER de BEAUMONT LES VALENCE, dans le cadre d'un voyage à but pédagogique et culturel avec le « **Goethe GYMNASIUM** » de **CHEMNITZ, en Allemagne.**

PRESENTATION DE LA PROCEDURE & REFERENCES EXIGEEES:

Peuvent répondre au présent marché public toutes les sociétés ou compagnies de transports terrestres ou toute autre société, mandataire ou agence de voyage.

Les candidats seront prestataires de transports légalement enregistrés pour le transport national ou internationale de personnes (dispositions réglementaires relatives aux transports scolaires) et disposant d'un certificat de capacité professionnelle en cours de validité.

La prestation est traitée **en lot UNIQUE**, répondant à l'ensemble des destinations prévues.

Les candidats devront élaborer un descriptif de la prestation pour la destination, notamment la qualité de l'autocar mis à disposition.

L'établissement se réserve le droit de réclamer tout document administratif ou technique attestant de la qualité de la prestation fournie.

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES :

1. Le présent marché est publié sur le site internet de l'AJI (Association des Journées de l'Intendance) : www.aji-france.com
2. La date limite de remise des offres rédigées en langue française est fixée au **mercredi 26 juin 2019 à 18h30.**
3. Les offres devront respecter les prescriptions détaillées dans le cahier des charges et les candidats peuvent produire tout complément d'information utile à la présentation de leur dossier.

4. Les prix sont unitaires, fermes et définitifs jusqu'au terme du marché ; il n'est pas prévu de retenue de garantie, d'avance forfaitaire ou facultative.
5. Le délai de paiement des factures est de 30 jours à compter de la date de réception du document, par MANDAT ADMINISTRATIF et après totale et conforme réalisation de la prestation. Le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur.
6. L'agrément des candidats est réputé acquis par rapport aux obligations légales, fiscales et sociales décrites dans le code des marchés publics.

MODALITES de FINANCEMENT ET DE REGLEMENT :

Les modalités de financement et de règlement figurent dans le Cahier des Charges joint au dossier de consultation.

PRESENTATION DE LA PRESTATION :

Pour évaluer efficacement les capacités techniques des prestations susceptibles de répondre aux besoins de l'établissement, les candidats peuvent produire par quelque moyen que ce soit, des justificatifs relatifs à la qualité de leur offre (plaquette, listes de référence...)

PRESENTATION DES OFFRES :

Les dossiers de réponse obligatoirement rédigés en langue française, doivent parvenir, sous pli cacheté à l'adresse suivante :

**COLLEGE Marcelle RIVIER
41, rue des Faures
26760 BEAUMONT LES VALENCE**

Ce pli sur lequel figureront les mentions « **OFFRE DU MARCHE REFERENCE Allemagne -2019** » doit comporter les éléments suivants :

- Le Cahier des Charges **paraphé** justifiant de la prise de connaissance.
- Le Règlement de consultation **paraphé** justifiant de la prise de connaissance.
- Les attestations d'assurance garantissant les dommages aux personnes et aux biens transportés (détail dans le Cahier des Charges)
- Une déclaration du candidat contenant les éléments de capacités professionnelles, techniques et financières
- Une attestation sur l'honneur du candidat mentionnant qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir.
- Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.
- Un Relevé d'Identité Bancaire ou postal original
- **La proposition chiffrée de leur offre notée par participant, toutes prestations comprises, mentionnant « offre conforme au cahier des charges du voyage, signée par la personne habilitée.**

DEPÔT ET VALIDITE DES OFFRES :

Le dossier du candidat sera transmis à l'adresse indiquée ci-dessus, par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de sa réception (envoi recommandé ou dépôt contre récépissé) tous les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 17h, **ou par mail : intendance.0261528v@ac-grenoble.fr**

Les plis arrivés HORS DELAIS seront retournés au candidat sans avoir été ouverts.

Le candidat est tenu par son offre pendant 210 jours à compter de la date limite de dépôt des offres

CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

- L'examen des offres porte sur la capacité professionnelle, technique et financière du prestataire, eu égard aux éléments fournis, selon la pondération indiquée ci-dessous :
- Qualité des services proposés : 60 %
- Prix : 40 %

CONTACTS

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès de :

- Martine PERRIN Adjointe gestionnaire 04.75.55.34.53 : intendance.0261528v@ac-grenoble.fr
- Brice WALSER-RAYBAUD, enseignant organisateur du voyage, brice.walser-raybaud@ac-grenoble.fr

Le présent marché est publié sur le site internet de l'AJI (Association des Journées d'Intendance) : www.aji-france.com

La personne responsable du marché,

Corinne ROCHELLE